

Un 4ème défibrillateur a été installé dans notre commune, à l'entrée de notre salle des fêtes. Il est à l'intérieur et n'est donc accessible que lorsque des événements ou des réunions ont lieu dans la salle des fêtes.

Il en existe 3 autres, au niveau de la mairie, de l'agence communale de la Poste et de la salle des sports.

Il s'agit d'un investissement coûteux (frais d'acquisition et frais importants d'entretien) mais il s'agit de sauver des vies humaines.

Ces défibrillateurs ne sont évidemment utiles que si on les utilise. Or ceci est à la portée de chacun, formé ou pas aux premiers secours (l'appareil donne des consignes très claires ; un lien pour en savoir plus : <https://www.youtube.com/watch?v=NnBwF3zjoeY>).

Je rappelle qu'il existe une application mobile, » Staying Alive », pour repérer les défibrillateurs (DAE). L'utilisateur peut donc l'utiliser pour connaître la position des DAE à proximité et envoyer quelqu'un en chercher un.

<https://www.pompiers.fr/.../staying-alive-une-application..>

L'application propose également **des tutoriels sur les gestes qui sauvent**, avec des vidéos, textes et schémas (en cas de besoin, l'utilisateur peut utiliser le mode "urgence" de l'application, qui lui explique alors les étapes à suivre).

- **Alerter** : appeler les secours en composant le 112 ou le 18
- **Masser** : l'application explique la position et le rythme à adopter pour effectuer le massage cardiaque. Ce geste est complémentaire à l'utilisation d'un défibrillateur.
- **Défibriller** : bien que le défibrillateur donne des consignes très claires, l'application précise où placer les électrodes sur la victime et comment se comporter.

MERCI de bien vouloir PARTAGER cette INFORMATION !

<https://mail.google.com/mail/u/2/#inbox/FMfcgzGqQctVnMTIVGCrTmIXScknwISL?projector=1>